



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Rabais dans les contributions des États au budget européen

Question écrite n° 25021

Texte de la question

M. Jean-Luc Mélenchon attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les négociations en cours concernant le cadre financier pluriannuel 2021-2027 de l'Union européenne. Lors de la prochaine réunion du Conseil européen des 12 et 13 décembre 2019, la question du prochain budget européen sera à l'ordre du jour. L'accord politique entre les différents États déterminera les contributions des uns et des autres au futur budget. Le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne rebat les cartes. En effet, les Britanniques disposaient d'un rabais sur leur contribution. L'Allemagne et d'autres pays nordiques avait réclamé et obtenu, à leur tour, un « rabais sur leur contribution pour compenser le rabais ». La logique voudrait que le « Brexit » soit l'occasion de mettre fin à tous ces rabais inégalitaires et qui pénalisent injustement la France. Mais le 21 novembre, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, le Danemark et l'Autriche ont annoncé dans une lettre adressée aux autres États qu'ils s'opposeraient à la fin des rabais dont ils bénéficient. Cette position n'est pas acceptable pour la France. La contribution française a augmenté de 15% au cours des trois dernières années quand, dans le même temps, les budgets sociaux consacrés au logement ou à l'emploi diminuaient. La France doit s'opposer avec force au maintien des rabais malgré le départ du Royaume-Uni de l'Union européenne. Il lui demande donc la position de la France face à cette demande de l'Allemagne et si une réponse a été faite. Il souhaite savoir jusqu'où le Gouvernement français est prêt à aller pour refuser cette logique injuste et si la suspension du paiement de la contribution française au budget européen est envisagée.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25021

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 23 mars 2020

Question publiée au JO le : [3 décembre 2019](#), page 10448

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)